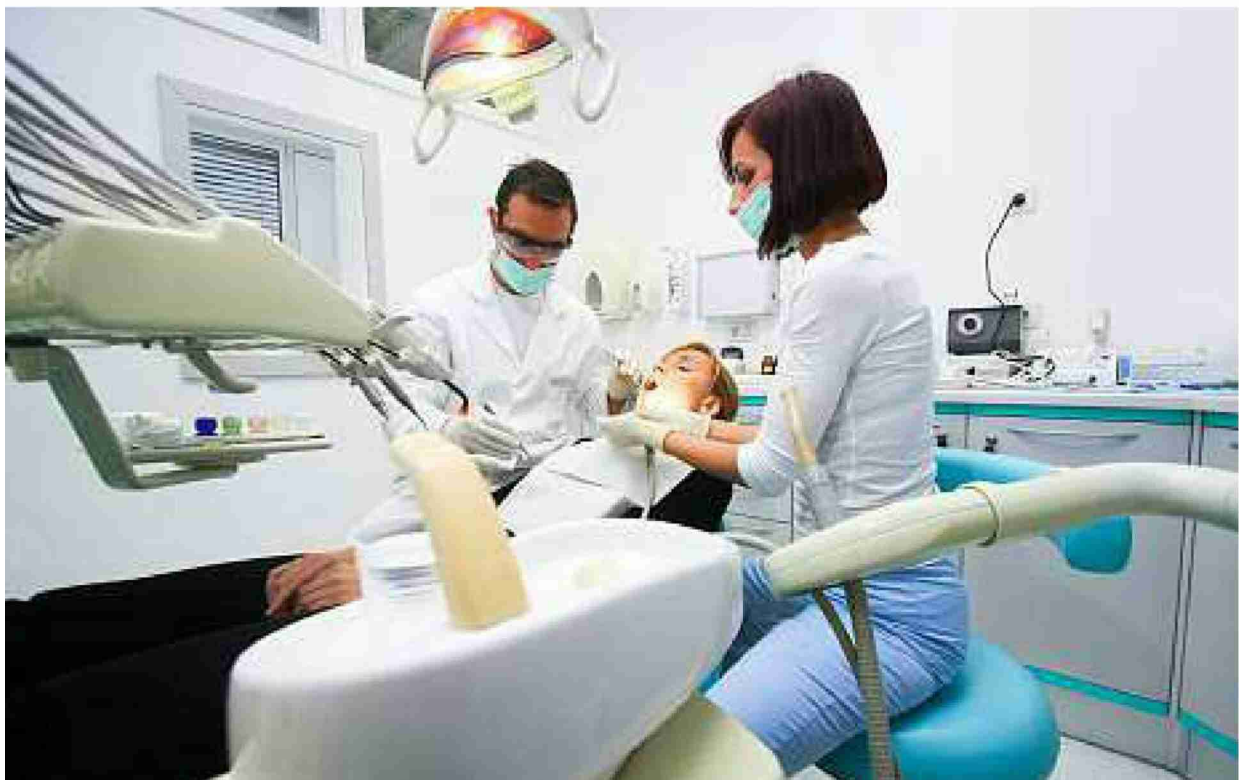




# Faut-il rembourser les factures du dentiste?

Plusieurs initiatives cantonales, émanant des partis de gauche et visant à **instaurer une assurance dentaire obligatoire**, ont été lancées. Certaines ont même déjà abouti. L'idée semble donc séduire, même si elle fait grincer des dents les médecins-dentistes...

Texte: Alain Portner





**E**stimé à quelque 430 francs par année et par personne, le coût des soins dentaires plombe méchamment le budget des ménages. A un point tel qu'une frange de la population renonce carrément à aller chez le dentiste! C'est ce qu'ont notamment révélé deux études menées ces dernières années en Suisse romande.

Pour résoudre ce problème de santé publique et offrir un accès équitable à la fraise à toutes et à tous, les partis de la gauche de la gauche ont lancé des initiatives populaires dans plusieurs cantons. Leur but: créer une assurance obligatoire sur le modèle de l'AVS, financée par l'employé et l'employeur, qui couvrirait les soins dentaires de base.

Dans le Pays de Vaud, l'initiative en question a abouti et vient d'être validée sur le plan juridique par le Conseil d'Etat. Elle avait recueilli plus de 15 000 signatures. A Neuchâtel, les initiants déposeront leur texte le 26 août au Château, accompagné de près de 7000 signatures. Prochaine étape dans ces deux cantons: les urnes!

L'idée fait donc son chemin... Sauf dans les cabinets des médecins-dentistes où l'on dit craindre, si de telles caisses publiques venaient à être instaurées, une inflation de la bureaucratie, une explosion des coûts et aussi une dilution de la responsabilité individuelle des patients. Responsabilité individuelle qui a, selon eux, grandement contribué à l'amélioration globale de la santé bucco-dentaire de la population.

Comme on le voit, les débats à venir risquent d'être aussi grinçants que mordants... **MM**

### En chiffres

# 3886

C'est, en millions de francs, le coût total de la médecine dentaire dans notre pays en 2012, soit 5,7% de l'ensemble des dépenses pour la santé.

# 89,3

Après déduction des participations des assurances sociales et privées ainsi que des prestations complémentaires, c'est le pourcentage des coûts de la médecine dentaire à la charge des ménages.

# 4208

C'est le nombre de médecins-dentistes, membres de la Société suisse des médecins-dentistes SSO, qui pratiquaient en 2013 sur sol helvétique. Cela représente 52 praticiens pour 100 000 habitants.

Source: Office fédéral de la statistique.



## L'expert

## «Travailler sur la prévention est tout aussi important que créer une assurance»

**Aujourd'hui, en Suisse, une frange de la population renonce, pour des questions financières essentielles, à consulter un dentiste. C'est plutôt alarmant!**

Il y a un vrai problème social. Pour les personnes qui ont des soucis dentaires, la charge financière peut s'avérer très lourde. Pour un budget de famille moyen, une facture de dentiste peut très vite devenir une charge insupportable.

**Partant de ce constat, plusieurs initiatives cantonales ont été lancées par la gauche de la gauche pour que les soins dentaires soient remboursés. Un bon remède à cette problématique selon vous?**

Je suis favorable à cette idée, mais ce n'est certainement pas le seul remède à cette problématique. Idéalement, il faudrait travailler à la fois sur une solution d'assurance et sur une solution d'amélioration de la santé dentaire. Dans certains pays européens, tout ou partie des frais dentaires sont pris en charge, ce qui permet d'éviter que des familles, qui sont dans des situations financières difficiles, négligent leur santé dentaire ou n'envoient pas leurs enfants chez le dentiste avec des conséquences qui peuvent être relativement lourdes et coûteuses quelques années plus tard. Parce que c'est très clairement un domaine où, avec relativement peu de moyens, on peut prévenir des problèmes futurs. Travailler sur la prévention est donc tout aussi important que créer une assurance.

L'un n'exclut pas l'autre, ils sont juste complémentaires.

**Dans notre pays, en matière de prévention, nous sommes déjà plutôt bons, non?**

Le travail de prévention est correct en Suisse, mais on sent malheureusement que les efforts faits dans ce domaine-là tendent un peu à s'estomper... Il faudrait donc l'améliorer et aller encore plus loin pour toucher toutes les catégories de la population, y compris les couches les moins favorisées et donc les moins informées. **La Société suisse des médecins-dentistes (SSO) est farouchement opposée à ce projet. Ça vous étonne?**

Je suis un peu surpris de leur attitude parce que la FMH – la Fédération des médecins suisses – a vraiment toujours été très clairement favorable à une assurance obligatoire dans le domaine médical. Alors, j'imaginai au moins que la Société suisse des médecins-dentistes ferait preuve d'un minimum de retenue sur un projet de type social.

**Le principal argument de la SSO, c'est qu'une telle assurance nuirait à la responsabilité individuelle et donc à la prophylaxie qui fait la force du modèle helvétique. Qu'en pensez-vous?**

Aujourd'hui, les individus sont prêts à investir de l'argent et du temps pour rester en bonne santé. Alors, dire que les gens arrêteraient de se brosser les dents le soir parce que certains frais

seraient pris en charge, ça me paraît assez invraisemblable. Je pense que cette réflexion est fautive parce que personne finalement n'a envie d'aller chez le dentiste.

**Ces praticiens disent craindre aussi une augmentation des prix...**

Ils ont tort parce que, dans le domaine médical, la partie privée – c'est-à-dire celle non prise en charge par la caisse maladie – a un coût moyen par prestation plus élevé que dans le domaine contrôlé par l'assurance obligatoire.

**C'est peut-être des contrôles que les dentistes ont finalement peur!**

Le domaine des médecins-dentistes n'est pas celui où règne la plus grande transparence. Si vous créez une assurance obligatoire, il y aura forcément un contrôle plus sérieux sur les coûts. Beaucoup de dentistes font leur travail très correctement, mais les services aux patients notent régulièrement des cas d'abus et je pense que les dentistes concernés n'ont pas très envie qu'on se mêle de leurs affaires.



**Jean-François Steiert**, conseiller national (PS/FR) et vice-président de la Fédération suisse des patients.



### Votre avis



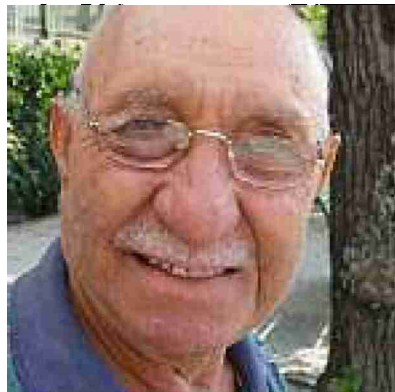
**Catherine Ehrhardt**

«Ce n'est pas normal de devoir renoncer à aller chez le dentiste parce qu'on n'en a pas les moyens. Dans un pays comme le nôtre, on devrait garantir l'accès aux soins à tous!»



**Marianne Jaquier**

«L'assurance maladie couvre la plupart des soins médicaux. Alors, je ne vois pas pourquoi on ne rembourserait pas aussi les soins dentaires qui pèsent lourd dans nos budgets.»



**Antonio Perillo**

«Créer une assurance, ça serait bien. Surtout pour les jeunes qui ne pensent pas forcément à mettre de l'argent de côté pour pouvoir payer leurs futures factures de dentiste.»